

Les séquences fragmentaires en contexte dialogal : l'interface syntaxe / énonciation

Annie Kuyumcuyan, Nancy-Université & ATILF-CNRS

annie.kuyumcuyan@orange.fr

Les interventions réactives en contexte dialogal offrent un contexte favorable à l'étude des séquences fragmentaires. La fréquence de structures incomplètes « en surface » dans les interventions réactives constitue même l'un des facteurs « historiques » qui, en banalisant l'ellipse, l'ont fait sortir, à l'instar d'autres « figures de construction », du domaine de la rhétorique auquel elle appartenait depuis l'antiquité pour l'intégrer à celui de la description syntaxique à partir de la Renaissance (B. Colombat 1993 : 164). S'intéresser aux énoncés tronqués dans ce contexte particulier constitue donc une sorte de retour à l'origine du questionnement sur le phénomène, quand s'élaborent à son sujet les « hypothèses externes » qui vont le constituer en observable de la description linguistique (J.-C. Anscombe & O. Ducrot 1983 : 81).

D'après B. Colombat (*op. cit.* : 155), c'est sous les deux variantes du zeugme et de la syllepse que le grammairien du latin Linacre rend compte des réponses elliptiques. Le premier correspond sans autre à l'omission d'un élément commun entre la question et sa réponse :

- (1) — Il n'est pas à mon service. Il tient une agence de police privée.
— Dont il est le seul employé ! G. Simenon, *L'amie de Madame Maigret*

tandis que la seconde impose un changement, morphologique au minimum – des marques personnelles en l'occurrence –, de l'élément ellipsé et reconduit dans la réponse.

- (2) — Vous avez toujours eu peur de la misère, madame Serre.
— Pas pour moi. Pour mon fils. G. Simenon, *Maigret et la Grande Perche*

Dans la description de T. Jeanneret (1999 : 232), ces deux exemples relèvent au même titre de la « coénonciation par attachement » : le second tour de parole ne peut être interprété qu'avec le premier dont il dépend syntaxiquement. En assimilant (1) et (2), l'auteur adopte une perspective syntaxique qui néglige le plan énonciatif – l'alternance des locuteurs –, décision parfaitement légitime au plan méthodologique et clairement inscrite dans la filiation des travaux sur l'oral de C. Blanche-Benveniste (1991 : 35) : « La solution que nous avons choisie consiste à négliger le changement de locuteurs. Nous faisons le pari que, avec ou sans perturbation apportée par le groupe de locuteurs, la production reste grammaticalement cohérente, à condition d'y reconnaître les effets de liste paradigmatique et les allées et venues sur l'axe syntagmatique ».

C'est sur cet « effacement » du plan énonciatif dans la description d'un phénomène syntaxique commun en contexte dialogal que nous voudrions revenir. Ce faisant, on introduit sans aucune doute dans la description d'un fait de syntaxe des mécanismes explicatifs – des « hypothèses internes » dans les termes de J.-C. Anscombe & O. Ducrot 1983 – distincts de ceux de la « grammaire pure », ce qui oblige par contrecoup à intégrer dans l'observation des données telles que l'énoncé antérieur et son hétérogénéité énonciative. Le « coût théorique » d'une telle hypothèse consiste à abandonner une causalité linéaire et homogène au profit d'une combinatoire

d'informations de natures diverses. C'est dans une perspective modulaire en effet que des données textuelles peuvent légitimement intervenir pour rendre compte d'un fait de syntaxe. Nous nous proposons donc de tester l'« hypothèse énonciative » dans un corpus dialogal en analysant différents types d'exemples, pour les confronter ensuite aux ellipses monologales de manière à envisager pour finir l'éventualité d'un traitement unitaire des faits.

1. L'hypothèse interne énonciative : ellipse et discours implicite

Commençons par observer les syllepses de type (2) – pour reprendre les termes de Linacre. Contrairement au zeugme (1), (2) impose de recourir à des transformations pour restituer l'ellipse (en caractères gras) réalisée dans l'intervention réactive :

- (2') — *Vous avez toujours eu peur de la misère, madame Serre.*
— ***J'ai toujours eu peur de la misère*** Pas pour moi. Pour mon fils.

La restriction apportée à l'assertion initiale de l'interlocuteur via la tournure contrastive employée par la locutrice ne vaut que moyennant sa reprise implicite, reprise assortie en l'espèce d'une modification des marques personnelles. Le constituant implicite forme alors ce D. Torck 1994 appelle une *reprise diaphonique locale totale* – c'est toute l'intervention précédente qui est reconduite dans le constituant réactif – et elle est en outre *indirecte* – puisque la deixis initiale est modifiée. L'ellipse réalise en somme ce que L. Perrin 1994 qualifie de *mention implicite à la première personne* – une variante de discours indirect libre à la première personne qu'on trouve surtout en contexte dialogal, en particulier dans les paires question-réponse :

- (3) — Vous deviez, n'est-ce pas, vous rendre à un dîner à la sous-préfecture ?
— Un dîner d'hommes, oui. En smoking. *Les vacances de Maigret*, IV 362

La réponse positive constituée par l'intervention réactive, qu'explicite le *oui* postposé, est assortie de deux précisions qui l'encadrent, mais dont la présence ne peut qu'être fondée sur l'implication du constituant principal, à savoir : ***Je devais me rendre à un dîner à la sous-préfecture.*** Comme en (2), le constituant implicite forme reprise diaphonique locale *totale*, elle est également *indirecte libre à la première personne*. Admettons qu'avec une interrogation initiative totale, la prophrase *oui* dispense de faire intervenir une ellipse en (3), l'objection ne vaut plus pour (4) :

- (4) — Vous avez découvert les lettres ?
— A la place où toutes les femmes les cachent : sous son linge. *Ibid.*

où l'on est bien obligé de rétablir une ellipse sous forme de reprise implicite indirecte libre à la première personne de type :

- (4') ***j'ai bien découvert les lettres (de ma femme)*** A la place où toutes les femmes les cachent : sous son linge.

De tels exemples, extrêmement fréquents, empêchent de traiter l'ellipse dans une intervention réactive comme une reconduction pure et simple des propos de l'interlocuteur. Ce qu'a dit ce dernier **n'est pas** ce sur quoi enchaîne le locuteur. La réplique réactive ne s'appuie pas sur une reproduction à l'identique de la précédente

intervention, mais sur sa **représentation** par le locuteur, représentation implicite et toujours plus ou moins fidèle comme le rappelle O. Ducrot (1984 : 199). A minima, l'énoncé initial subit, du fait même de sa reprise, un transcodage affectant les marques de personne. Une telle transformation n'a pas à être explicitée, elle est inhérente à l'acte d'énonciation comme tel parce que le repérage de l'énoncé est de fait indexé sur la personne du locuteur et que l'« inversion » des marqueurs personnels est présumée par le dialogue (E. Benveniste 1946 : 230). La modification est pour ainsi dire automatique, c'est bien pourquoi elle peut rester implicite. Inversement le fait qu'il y ait modification, c'est-à-dire qu'on ne puisse, comme le montre n'importe quelle paraphrase, simplement restituer les propos effectivement tenus initialement, mais que l'on soit obligé de procéder à leur transformation, implique, à son tour, mention, « double énonciation » au sens d'O. Ducrot 1984.

Dans les paires questions-réponses, ce transcodage énonciatif s'assortit, tout aussi implicitement, d'un changement de modalité : c'est bien une assertion, de modalité déclarative que réalisent les interventions réactives en (3) et (4). L'interrogation précédente y est par conséquent « récupérée » quant à son contenu propositionnel, nullement pour ce qui est de sa modalité, ce qui conduit de nouveau à l'hypothèse d'un « chaînon manquant » à la surface de la continuité textuelle, d'un fragment certes repris mais aussi modifié, comme mis en facteur commun entre les deux énonciateurs, non sans parfois des effets de court-circuit, ainsi dans l'exemple authentique suivant :

- (5) – Alors Monsieur l'Ambassadeur, c'est la guerre civile en Côte d'Ivoire ?
– Voulue par Laurent Gbagbo. Interview *France-Inter*, 4/3/2011

L'enchaînement implique un segment implicite de type **c'est (bien) la guerre civile en Côte d'Ivoire, (mais)**, soit la « transformation déclarative » de l'interrogation précédente.

Le terme d'*implicité* réfère à une catégorie de discours représenté naguère proposée par E. Roulet (1999) et réservée par nature au dialogue. Son hypothèse était fondée sur la présence d'un connecteur de type *mais* ou *eh bien* en tête de réplique (E. Roulet 2000). « Interactifs » dans sa terminologie (E. Roulet & al. 2001), de tels connecteurs articulent en principe un constituant monologique de type $p \sim q$ qui appartient au **même** locuteur. On postule par conséquent que l'élément connecteur $\sim q$ en tête de réplique repose sur un constituant p implicite, généralement une reprise diaphonique du tour de parole immédiatement précédent. C'est cette catégorie de discours implicite que nous proposons de transposer au traitement de l'ellipse en contexte dialogal dans les interventions réactives. A priori la séquence fragmentaire en un tel contexte, à l'instar du connecteur interactif selon E. Roulet, constitue un indice de discours implicite diaphonique. L'auteur proposait de symboliser cette forme particulière d'hétérogénéité énonciative par des crochets droits vides que précédait l'indication de la source de la voix, soit pour (5), avec l'initiale **J** pour journaliste :

J [] Voulue par Laurent Gbagbo.

Le fragment syntaxique à restituer pour traiter l'ellipse correspond exactement à la séquence diaphonique locale implicite donnée ci-dessus.

Assurément, (5) est un « zeugme » (*cf. supra*), le rétablissement de l'ellipse n'implique par conséquent aucune modification morphologique. La « transformation » de l'énoncé initial par le second locuteur, pour être moins visible, n'en est pas moins indubitable.

L'interlocuteur a bel et bien posé une question, le locuteur y répond en « greffant » son intervention réactive sur le tour de parole précédent. Ce faisant, il « récupère » le contenu propositionnel antérieur tout en l'affectant d'une autre modalité, puisque son intervention « répond » bien à la question tout en lui faisant écho. Il y a à la fois reprise (mention diaphonique locale) et réponse (changement de modalité par rapport à la question initiale). Le tour de parole réactif réalise alors ce qu'il est convenu de désigner en pragmatique comme une « réponse écho positive » (L. Perrin 1998 : 453). Mais, à la différence des configurations étudiées par L. Perrin, l'intervention réactive échoïque ne se limite pas en l'espèce à « reprendre pour asserter », mais également pour compléter. Le groupe épithète paraît en effet seulement « continuer » la réplique de l'interlocuteur, comme dans les cas de « coénonciation par attachement » (T. Jeanneret *op. cit.* : 260) tandis qu'en réalité il en fait le topique d'un acte illocutoire réactif dont toute la charge informationnelle est contenue dans le segment explicite. Nul doute que le locuteur n'accomplisse ce faisant un tour de force conversationnel, qui consiste à s'emparer du présupposé de la question pour le reconduire comme tel dans sa réponse, non sans l'affecter au passage d'une orientation argumentative nouvelle (cf. Kuyumcuyan AP). Par un mécanisme analogue à celui d'une concession de type *certes p mais q*, l'ellipse dialogale, sous couvert de renchérir sur le propos de l'interlocuteur, le recycle comme matériau de sa propre intention communicative. On assiste en somme à une « monologisation » du dialogue à des fins argumentatives (cf. T. Jeanneret *op. cit.* : 268), et cette manipulation conversationnelle – récupérer pour infléchir – est habilement camouflée par l'ellipse. Consciente des aspects argumentatifs de ces cas extrêmes de « coénonciation par attachement », dont le résultat est un « nouveau type de discours dialogal-monologique », T. Jeanneret s'interroge sur les critères qui permettraient de « distinguer entre intégration en une intervention ou articulation en échange » (*op. cit.* : 273). Remarquons que l'hypothèse de l'ellipse au plan syntaxique, et du discours implicite au plan énonciatif permet de sauvegarder la séparation des tours de parole en actes illocutoires distincts tout en rendant compte de leur superposition partielle aux plans à la fois syntaxique et énonciatif. Cette « solution » ne présente d'ailleurs pas que des avantages méthodologiques, elle nous paraît offrir aussi une meilleure adéquation descriptive au phénomène étudié en intégrant aux données de l'observation les modifications morphologiques et modales qui affectent le premier énoncé pour rendre possible sa « continuation » par le second locuteur. Les négliger, passer outre ces modifications, ce serait reproduire dans l'analyse la « mystification » réalisée par cette pseudo-continuation, qui inscrit cependant bel et bien un nouvel acte de parole au cœur du précédent.

A la différence du cas de figure analysé par Roulet – connecteur interactif en tête de réplique –, le marqueur du discours implicite n'est pas ici de nature lexicale, mais syntaxique. Il consiste en l'ellipse elle-même. Concevons par conséquent celle-ci, à l'instar du « constituant /ø/ » d'A. Berrendonner (1981 : 210), non comme un phénomène lacunaire, une « suppression » de constituants linguistiques, mais au contraire comme un élément positif, l'indice syntaxique du chevauchement énonciatif entre paires adjacentes. On pourrait la symboliser précisément par « ø », souligné en sa qualité d'indice du discours implicite (cf. Roulet 1999) :

J [ø] Voulu(e) par Laurent Gbagbo.

La description de l'ellipse intègre dès lors une dimension « polyphonique » qu'il faut mettre en regard de son aspect proprement syntaxique, de manière à déterminer si toutes les ellipses relèvent ou non de cette double dimension.

2. Portée de la reprise diaphonique implicite / nature de la séquence fragmentaire [DR] [ellipse]

2.1 Reprises totales : les ellipses énonciatives

Les ellipses des exemples (1) à (5) correspondent à des reprises diaphoniques « totales » en ce sens qu'elles font écho à l'ensemble du tour de parole qui les précède, et qui se présente sous la forme grammaticale canonique d'une phrase verbale. Dans les parties dialoguées des enquêtes du commissaire Maigret, des configurations légèrement différentes réalisent au final le même couple illocutoire question-réponse qu'en (5), par des moyens encore plus économiques si possibles. Qu'on en juge :

- (6) — Et la mort ?...
— ... ne survient qu'à la suite de la paralysie générale... *Le chien jaune*, I 625
- (7) — La sœur ?...
— Doit être là, mais je ne l'ai pas vue... *La nuit du carrefour*, I 705
- (8) — Ce qui veut dire ?...
— Que vous ne comprendrez pas, mon vieux ! *La tête d'un homme*, I 547
- (9) — Elle est curieuse ?
— Ou étourdie... À moins que ce ne soit une manie... *Maigret hésite*, IX 35

Dans tous les cas cités, l'intervention réactive forme « en surface » un constituant interdépendant ou régi au plan syntaxique par le tour de parole précédent – par deux fois le prédicat verbal, puis le complément du verbe et enfin un attribut coordonné à un constituant de même fonction dans la question). Pour « fragmentaires » que soient ces séquences, chacune n'en réalise pas moins, dans la continuité syntaxique de la question, sa réponse au plan illocutoire. S'agissant de zeugme, la séquence syntaxique complète semble résulter de la simple juxtaposition des termes de la paire adjacente :

- (6') **la mort** ne survient qu'à la suite de la paralysie générale...
- (7') **la sœur** doit être là, mais je ne l'ai pas vue...
- (8') **Ce qui veut dire** que vous ne comprendrez pas, mon vieux
- (9') **Elle est curieuse** ou étourdie... À moins que ce ne soit une manie...

Des syllepse répondent également à ce schéma, moyennant les transformations morphologiques tenant au changement d'énonciateur :

- (10) — Ta femme ?
— Va bien. *Maigret a peur*, VI 18

soit :

(10') — **Ma femme** va bien.

ou encore :

(11) — Vous voulez dire ?

— Qu'il a écrit lui-même. *Les vacances de Maigret*, IV 360

aboutit à :

(11') — **Je veux dire** qu'il a écrit lui-même.

Dans tous ces cas, la question et sa réponse (syllepse ou zeugme) constituent deux structures tronquées qui s'emboîtent parfaitement au plan syntaxique. Mais en se limitant à ce seul aspect, à l'instar de C. Blanche-Benveniste (*cf. supra*), on néglige un fait d'importance ressortissant au plan illocutoire : dans tous les cas, et malgré son incomplétude syntaxique relative, chaque séquence énonciative fragmentaire réussit à former à elle seule une *intervention* constitutive d'échange, respectivement la question et sa réponse. Les deux répliques sont en relation illocutoire réciproque, elles réalisent chacune un acte illocutoire différent. Que chacune ne fasse à elle seule qu'une moitié de proposition n'y change rien, la première interroge malgré tout, et la seconde lui répond, si bien qu'elles satisfont toutes bel et bien et telles quelles à la « complétude monologique » – Roulet et al. 2001, 57) : elles réussissent à communiquer en dépit de leur incomplétude syntaxique « de surface ».

L'incomplétude n'est d'ailleurs pas du même ordre de la question à sa réponse. Chacune des interventions initiatives dans les exemples (6) à (10) pourrait parfaitement constituer à elle seule ce que Berrendonner *et al.* qualifient de « clause thétique » (*GP*, ch. VIII). Celle-ci réalise en l'occurrence, pourvue de la modalité interrogative, une intervention à fonction illocutoire initiative de question. Cette question est ouverte : tout prédicat qui viendra dire quelque chose à propos ou au sujet du thème formulé dans la question sera considérée comme une réponse pertinente. Nul besoin par conséquent d'aller chercher dans ces questions quelque ellipse que ce soit : la clause est complète, et même si le groupe nominal initial paraît en quête d'un prédicat, une telle attente est tout à fait conforme à sa modalité interrogative comme à l'acte illocutoire qu'elle réalise.

Il n'en est évidemment pas de même des réponses. Si celles-ci remplissent bien leur fonction illocutoire de réponse en explicitant le groupe verbal (plan syntaxique) ou le rhème (plan informationnel) à propos duquel interrogeait l'intervention initiative, il n'en reste pas moins que telle quelle, privée de sujet syntaxique, elle ne forme pas une « clause », dans les termes de la même école – une unité syntaxique saturée. Comme en (5), l'enchaînement dialogal et la continuité syntaxique court-circuitent la relation illocutoire établie par le dialogue entre les deux segments. Un terme semble mutualisé entre les deux énonciations initiative et réactive grâce à leur contiguïté matérielle, si bien que le groupe qui sert de clause interrogative dans la première est aussitôt récupéré par le second interlocuteur et recyclé dans sa clause propositionnelle à lui comme constituant sujet. Ce groupe se trouve ainsi mis en facteur commun dans la mesure où la linéarisation des deux énoncés ne s'y oppose pas, et que la progression informationnelle se poursuit « à thème constant », donc sans rupture de l'un à l'autre. C'est néanmoins le principe syntaxique de l'unicité des fonctions qui se trouve mis à mal par un tel raccourci, d'où l'image du court-circuit. Tout se passe en effet comme si le second locuteur, en récupérant le groupe nominal précédent comme sujet de sa propre clause, effaçait le programme syntaxique et énonciatif précédent – selon le schéma de l'anacoluthie –, tout en en tenant compte au plan illocutoire puisque son intervention la

valide en y répondant. L'ellipse énonciative nous paraît résoudre avec économie le problème que constitue ce télescopage entre plusieurs plans également légitimes de la description. Ce que nous pouvons encore remarquer pour clore ce chapitre c'est que dans tous les cas étudiés jusqu'ici la reprise diaphonique est totale, elle reprend la totalité du tour de parole précédent, que celui-ci soit de nature propositionnelle (ex. 1-5) ou qu'il consiste en une phrase averbale (ex. 6-11).

La question qui se pose maintenant est : toutes les séquences fragmentaires des interventions réactives reposent-elles pareillement sur du discours implicite, ou faut-il poser, à côté des ellipses énonciatives – celles dont la résolution requiert du discours implicite –, d'autres types d'ellipse, qui pourraient s'en passer ?

2.2 Reprise implicite partielle : des séquences fragmentaires situationnelles

Toutes les séquences fragmentaires ne présentent pas d'ellipse énonciative comme suffit sans doute à le montrer le contre-exemple (selon nous) suivant :

- (12) — Le Cloaguen n'a jamais mis les pieds à ce cercle ?
— Il ne figure pas sur la liste...
— Et sa femme ?... Sa fille ?... *Signé Picpus, III 673*

La troisième réplique est constituée de deux séquences averbales interrogatives. On restitue sans peine dans chacune d'entre elles le prédicat manquant /figurer sur la liste/, l'ensemble conservant une modalité interrogative :

- (12-3') Et sa femme [sa fille] figure-t-elle sur la liste ?

Il s'agit donc de deux phrases averbales à deux termes dont le second est implicite, mais comme ce dernier serait verbal s'il était explicite, on est bien dans une configuration d'ellipse plus que de phrase averbale stricto sensu, au rebours des « vraies » questions averbales des exemples 6, 7, 10 (*cf.* F. Lefeuve 1999 : 69). Bien que ce prédicat figure dans la réplique précédente, il ne nous semble pourtant pas nécessaire de convoquer ici du « discours implicite » pour rendre compte de sa présence dans la question finale du passage, au contraire même. Prétendre à du discours implicite en 12-3 reviendrait même à aligner toutes les ellipses sur le même modèle, au risque de perdre la spécificité de celles qui ont été décrites dans la section précédente. La première de ces spécificités tient à la position qu'occupe de facto le segment implicite dans la séquence fragmentaire : cette position ne peut qu'être initiale. On nous objectera plaisamment, et avec toute l'apparence du bon sens, qu'étant implicite, donc invisible, une telle position initiale paraît largement arbitraire. Voire : ce que nous voulons dire par là, c'est que tous les énoncés réactifs contenant selon nous du discours implicite enchaînent immédiatement sur un constituant absent de la réplique elle-même, mais non moins évidemment manifeste dans la réplique antécédente, et si l'on restitue ce discours implicite, c'est toujours en tête de réplique qu'il apparaît. En d'autres termes, cette présence initiale du segment implicite, ou de l'ellipse énonciative si l'on préfère, manifeste le degré de cohésion syntaxique élevé entre les deux constituants de la paire adjacente. Cette cohésion se traduit dans leur nécessaire succession immédiate dans l'ordre linéaire. C'est même probablement une telle absence de transition d'un énoncé à l'autre qui rend possible le « chevillage » opéré entre eux par la reprise implicite, laquelle réinjecte sans solution de continuité le matériel initial dans le tour de parole

subséquent. Il faut donc impérativement que l'ellipse énonciative s'insère à la charnière entre les deux tours de parole, celui qu'elle reprend, celui qu'elle introduit. La seule place possible pour le chevauchement énonciatif est cette zone grise où l'intervention réactive se branche sur le tour de parole qui la précède, ce qui est aussi envisageable avec d'incontestables structures averbales telles que :

- (13) — Le corps de Goldberg ?
— A l'amphithéâtre d'Arpajon... *La nuit du carrefour*, I 705

L'ensemble de la paire adjacente forme une phrase averbale à deux termes, sujet-prédicat locatif, tout en réalisant grâce à chacun de ces termes un acte illocutoire distinct : la question et sa réponse, laquelle contient bien cette fois une ellipse énonciative, la reprise diaphonique totale de l'intervention précédente.

On traitera les autres cas comme de simples ellipses situationnelles telles qu'on en trouve également beaucoup dans les dialogues, par exemple :

- (14) Il y eut cinq minutes de silence, de morne attente. Puis la main de Leroy chercha celle de Maigret, la serra d'une façon significative.
— En bas... *Le chien jaune*, I 648

Le commissaire et l'inspecteur sont en train de surveiller la maison voisine perchés sur un toit. Ni l'un ni l'autre ne sait précisément ce qu'ils attendent. Soudain, il se passe quelque chose, et l'inspecteur signale l'événement à son compagnon en le localisant dans leur espace partagé. La phrase se réduit à une locution adverbiale servant de support à une prédication existentielle laissée implicite parce que ressortissant aisément de la situation des deux guetteurs. La phrase averbale est donc en l'espèce elliptique sans que cette ellipse fasse écho à un segment antérieur de texte, le prédicat est simplement disponible dans le contexte, de manière suffisamment et mutuellement manifeste pour conférer malgré tout à cet énoncé elliptique une fonction initiative illocutoire d'information. Rien n'empêche d'étendre ces ellipses situationnelles à des séquences fragmentaires comme la troisième réplique de (12) qui implicite le prédicat de l'énoncé interrogatif parce qu'il est disponible, sous forme de texte cette fois, dans le contexte proche. Disponible et récupérable pour l'interlocuteur, mais pour autant non mentionné, implicite par le locuteur dans sa réponse à titre de présupposé, simplement récupérable dans la mémoire partagée des interlocuteurs du dialogue.

3. Séquences fragmentaires monologiques.

Reste à comparer ces ellipses en structure dialogique aux « ellipses » monologiques qualifiées souvent aujourd'hui d'ajouts ou d'hyperbates (B. Combettes, à paraître).
A quel modèle de l'ellipse (énonciative vs situationnelle) obéissent-elles ?

Références bibliographiques

- ANSCOMBRE J.-C. & DUCROT O. 1983 : *L'argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga.
- BENVENISTE E. 1946 : « Structure des relations de personne dans le verbe », in *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris, Gallimard (rééd. 1966 et 1979), 225-236.
- BERRENDONNER A. 1981 : *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
- BERRENDONNER A. ET AL. à paraître, *Grammaire de la période*. Abrégé en GP. Exemple d'une version provisoire communiqué par D. Apothéloz
- BLANCHE-BENVENISTE C. 1991 (éd.) : *Le français parlé, Etudes grammaticales*, Paris, éditions du CNRS.
- COLOMBAT B. 1993 : *Les figures de construction dans la syntaxe latine*, Louvain-Paris, Peeters.
- COMBETTES B. à paraître : « Hyperbate et structure informationnelle : le cas des ajouts après le point », Actes du colloque sur l'hyperbate, Paris Sorbonne, 2010.
- DUCROT O. 1984 : *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- JEANNERET T. 1999 : *La coénonciation en français : approches discursive, conversationnelle et syntaxique*, Berne, P. Lang.
- LEFEUVRE F. 1999, *La phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan.
- PERRIN L. 1994 : « Mots et énoncés mentionnés dans le discours », *Cahiers de linguistique française* 15, 217-247.
- 1999, «La fonction des reprises diaphoniques locales dans le dialogue», Actes du 6^e congrès international de pragmatique, éd. par J. Verschueren, *Pragmatics in 1998*, vol. 2, 448-461, Anvers, IPrA.
- ROULET E. 1999 : *La description de l'organisation du discours*, Paris, Didier.
- 2000 : « Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours », Nølke H. & Adam J.-M. (éds), *Approches modulaires : de la langue au discours*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé, 187-257.
- ROULET, E. & al. 2001 : *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, P. Lang.
- TORCK, D. 1994 : « Diaphonie et interprétation », *Littérature* 93, 15-30.